

B-Mons: architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 20/2012 31/01/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Administration communale de la ville de Mons

Postal address: grand-place 22

Town: Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

For the attention of: Martine Larmusiaux

E-mail: martine.larmusiaux@ville.mons.be

Telephone: +32 65405619

Fax: +32 65405649

Additional information can be obtained from:

Official name: Administration communale de la ville de Mons

Postal address: grand-place 22

Town: mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

For the attention of: Aurore Bury

E-mail: aurore.bury@ville.mons.be

Telephone: +32 65405625

Fax: +32 65405649

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Administration communale de la ville de Mons

Postal address: grand-place 22

Town: Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

For the attention of: Aurore Bury

E-mail: aurore.bury@ville.mons.be

Telephone: +32 65405625

Fax: +32 65405649

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Administration communale de la ville de Mons

Postal address: grand-place 22

Town: mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

For the attention of: Aurore Bury

E-mail: aurore.bury@ville.mons.be

Telephone: +32 65405625

Fax: +32 65405649

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Other: Administration communale

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maison Jean Lescart - création d'un historium - mission d'auteur de projet.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Mons.

NUTS code BE323 Arr. Mons

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La maison Jean Lescart est situé à l'arrière du BAM et ne possède plus d'entrée propre.

Le présent dossier consiste en l'aménagement des abords et à créer une liaison entre le BAM et la maison Lescart via un accès intérieur en partant du BAM.

Ensuite, d'aménager la maison et les salles du BAM situées à proximité de cet accès afin qu'elles puissent y accueillir un historium.

L'objectif de cet Historium est d'offrir au visiteur, au coeur de Mons, dans les salles d'exposition permanente, la possibilité de découvrir et de comprendre l'histoire de Mons et de sa région.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La maison Jean Lescart est situé à l'arrière du BAM et ne possède plus d'entrée propre. Le présent dossier consiste en l'aménagement des abords et à créer une liaison entre le BAM et la maison Lescart via un accès intérieur en partant du BAM. Ensuite, d'aménager la maison et les salles du BAM situées à proximité de cet accès afin qu'elles puissent y accueillir un historium. L'objectif de cet Historium est d'offrir au visiteur, au coeur de Mons, dans les salles d'exposition permanente, la possibilité de découvrir et de comprendre l'histoire de Mons et de sa région.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement est fixé à 5 % du montant global des honoraires, arrondi à la dizaine d'euros supérieure.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, attester qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 69 de l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et s'engage à produire à la demande du pouvoir adjudicateur les documents et preuves nécessaires.

L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le(s) soussigné(s) à produire les documents et preuves nécessaires.

2. pour l'employeur belge:

— être en règle de sécurité sociale, conformément à l'alinéa 5 de l'article 69 de l'AR du 8.1.1996. Ce document sera sollicité par le pouvoir adjudicateur s'il s'agit d'un certificat ONSS, conformément à l'article 72 § 5 de l'AR du 8.1.1996.

3. pour l'employeur étranger, fournir:

— une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des offres, il est en règle à cette date avec ses

obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Lorsqu'un tel document n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays,
— une attestation conformément au 1°) s'il emploie du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: La capacité financière et économique du prestataire de services sera justifiée par la production:

1. de la preuve d'une assurance des risques professionnels (contrat et preuve de paiement validant l'assurance).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les auteurs de projets devront constituer une équipe composée au minimum d'architecte, d'ingénieur en stabilité, d'ingénieur en techniques spéciales (électricité, ascenseur, chauffage, ventilation, ...), scénographie et de toute autre compétence nécessaire pour mener à bien le projet (multimédia, aménagement paysager ...).

L'auteur de projet doit être capable de répondre à des contraintes en matière muséale.

La capacité du prestataire de services sera évaluée en vertu de son savoir-faire, de son efficacité, de son expérience et de sa fiabilité.

Elle sera appréciée sur base de:

— la liste des principaux services exécutés dont le chantier a été clôturé au cours des 3 dernières années reprenant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés avec attestations de bonne exécution par les maîtres d'ouvrage.

Une expérience dans les domaines suivants sera requise:

— restauration de bâtiments classés impliquant l'aptitude au suivi de dossiers nécessitant un certificat de patrimoine ainsi que des références concernant des dossiers à vocation muséale accueillant du public,

— l'aménagement de site d'exposition.

Pour l'ingénieur en techniques spéciales:

— intervention sur des bâtiments abritant des expositions ou sur des musées impliquant la maîtrise des techniques spéciales y liées (par exemple: éclairage, traitement de l'air, conservation d'œuvre ...).

À l'appui de ses références, le soumissionnaire fournira pour les principaux services un dossier technique comprenant notamment des photos et tous les éléments permettant de visualiser les réalisations.

Le soumissionnaire pourra fournir toute référence complémentaire qu'il jugera pertinente à l'appui de sa candidature.

Les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive de la mission ne sont pas considérés comme des attestations de bonne exécution.

Ces documents visés par les articles 69, 70 et 71 ci-avant seront rédigés en français ou, s'ils sont établis dans une autre langue, seront accompagnés d'une traduction en français.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Des titres d'études et professionnels pour le mandataire.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 5: and Maximum number 7

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2012/771.156/BA

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

29.2.2012 - 00:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 29.2.2012 - 00:00

Place:

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

@Ref:00696177/2011056598.

Le nombre minimum d'opérateurs retenues s'entend si le nombre de candidats le permet.
Dans les limites des dispositions relatives à la sélection qualitative inscrites dans le présent avis de marché, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats ou soumissionnaires à compléter ou expliciter les documents, attestations, etc. et ce conformément à l'article 72§4 de l'AR du 8.1.1996.

Informations sur le(s) cahier(s) des charges/document(s):

Le cahier spécial des charges sera envoyé aux candidats sélectionnés.

Informations sur le(s) cahier(s) des charges/document(s):

Le cahier spécial des charges sera envoyé aux candidats sélectionnés.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état

Postal address: rue de la science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22348611

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

25.1.2012